



Mesdames, Messieurs,

Chers Adhérents,

Nous espérons que cette communication vous trouvera, ainsi que vos proches, en parfaite santé.

L'année dernière, en septembre 2020, notre Conseil d'Administration des AIL d'Eyguières avait décidé, à titre exceptionnel, de procéder à une réduction de toutes les cotisations inhérentes aux activités culturelles et sportives qui avaient été interrompues par les mesures de confinement de la saison précédente.

Ces réductions concernaient les adhérents qui se réinscrivaient pour la saison 2020/2021 dans nos sections malgré les incertitudes qui planaient sur la reprise des cours.

La pandémie n'ayant pu être endiguée, les mesures et protocoles sanitaires de lutte contre le COVID 19 ont été reconduits.

C'est alors que le mot « association » a pris tout son sens !

En effet, face à cette situation épidémique inédite nous nous sommes TOUS mobilisés.

La majorité des animatrices et animateurs soutenus par leur responsable a mis en place des vidéos, des fiches et des Visio en live sur le Facebook des AIL dans des conditions compliquées par le confinement, les arrêtés préfectoraux et les couvre-feux. Tout cela pour répondre à l'attente de leurs élèves et la confiance que VOUS leur avez témoignée.

La crise sanitaire et tous les dommages collatéraux que nous avons subis dans l'exercice de nos activités culturelles et sportives ont bouleversé notre planning et le fonctionnement de notre association des AIL.

Pour autant nous comprenons parfaitement votre déception même si nous subissons tous, comme vous, les contraintes de toutes les mesures qui ont été prises pour notre protection sanitaire.

Concernant le second règlement des cotisations qui devait être déposé début janvier, vous avez certainement constaté qu'aucun chèque n'a été débité. Il nous paraissait inapproprié de le faire étant donné les circonstances actuelles.

Malgré les difficultés qui vont impacter notre trésorerie, le conseil d'administration propose le remboursement à tous les adhérents qui le souhaiteront, au prorata des semaines qui n'auront pas été effectuées à cause des restrictions sanitaires (en tenant compte du second chèque non crédité). Seront aussi concernés, évidemment, ceux qui auront honoré leur paiement dans sa totalité dès le début de la saison 2020/2021.

**Pour ces remboursements une demande devra être faite auprès des responsables de section à partir du 15 juin 2021.**

Les détails de la situation des activités vous seront communiqués tout au long des changements dus aux mesures sanitaires par notre trésorier Monsieur Delattre dans un tableau sur le site web des AIL (<https://ail-eyguieres.org/>).

Tous les membres bénévoles du conseil d'administration ainsi que les responsables d'activité remercient les parents et adhérents qui nous adressent des messages de soutien.

Soyez sûrs que notre action bénévole continuera, comme c'est le cas depuis 47 ans, afin de prolonger l'activité scolaire et promouvoir l'éducation populaire, notamment par l'organisation de loisirs culturels et sportifs, la mise en place de différentes manifestations, le financement de projets divers avec nos écoles publiques, et toujours par la diffusion et la défense de la pensée laïque.

Nous vous retrouverons bientôt et nous continuerons à communiquer avec vous pour vous informer des événements à venir.

Associativement vôtre.

Elisabeth Joulou

Présidente

P.O Le Conseil d'administration des AIL d'Eyguières :

Brun Françoise, Camilleri Valérie et Mathieu, Cailleau Marie Christine, Carrot Jeanine, Catino Christine et Bernard,, Dècle Martine, Delattre Jean-Louis, Durand Anny, Elie Annick, Glatier Nicole et Christian, Jollois Michèle, Joulou Christophe, Lagrange Virginie, Liévin Nadine, Mousset Valérie, Seigneurin Julie, Sengeinsen Sonia.